

**De:** section PS de Conflans <section@psconflans.fr>  
**Envoyé:** jeudi 15 décembre 2016 18:39  
**À:**  
**Objet:** Lettre du PSConflans - n°10

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



**Section de Conflans Ste Honorine.**



**Parti Socialiste** 98 av Carnot 78700 Conflans Sainte Honorine  
Boîte vocale 09 67 02 24 77

**La lettre n° 10 du 15 décembre 2016**

- [Conseil Municipal](#)
- [Vous disiez 'Stop au bétonnage'](#)
- [Au menu, c'est Budget!](#)
- [Le Centre aquatique : Loi et respect des usagers](#)
- [Primaires citoyennes](#)
- [Fiche de Lecture](#)

## Conseil Municipal



### Subventions aux projets scolaires :

#### un choix comptable plutôt qu'une réflexion démocratique...

Jusqu'à l'an dernier, la Caisse des écoles gérait les crédits scolaires. Les projets proposés par les écoles étaient donc étudiés par son Conseil d'administration, réunissant outre des élus du Conseil municipal, des représentants des parents d'élèves et l'Inspection de l'Education nationale. Chaque projet était compris dans son détail, et le montant de la participation de la Ville était déterminé en conséquence, en lien avec les autres administrateurs. Mais l'équipe municipale a en 2015 décidé de "mettre en sommeil" la Caisse des écoles. Les conditions d'attribution de subventions aux projets scolaires en ont été bien changées : la subvention est désormais attribuée en fonction des effectifs scolaires, sans aucune lecture des projets des écoles, validés par l'Inspection de l'Education nationale. Aucun travail de concertation avec les parents d'élèves n'a été mené, bien que l'adjointe à l'éducation se soit engagée l'an dernier, sur la sollicitation de nos élues, à mettre en place une commission ad hoc composée sur le modèle du Conseil d'administration de la CDE pour travailler en commun sur ce dossier. Cette démarche n'a pas été conduite, ce qu'a confirmé l'adjointe à l'éducation, de façon assez maladroite d'ailleurs, aux deux élues du groupe DSPC qui la questionnaient sur ce point (voir intervention ci-après)...Réflexion et concertation ne sont décidément pas les maîtres mots du Maire et de son équipe ....



Les interventions du groupe

**Des Socialistes pour Conflans**

## [Lire les textes](#)

*(sur le site web de la section PS)*



## Vous disiez Stop ?

Rappelez-vous le message de l'équipe Brosse aux municipales : « Stop au bétonnage de Conflans ». Aujourd'hui, les mêmes bétonnent les quais, de Fouillère au Pointil ! Fouillère, une pseudo-concertation pour un aménagement à touristes de passage sans intérêt pour les conflanais. Quai Eugène Le Corre et place Clémenceau (RER), des modifications de PLU qui permettent de construire plus haut et plus dense et qui ouvrent ce secteur à la spéculation et aux appétits des promoteurs.

Maintenant, ils s'attaquent au quai de la République où ils prévoient de construire 80 logements sur le terrain situé en dessous de la MJC et un ensemble hôtelier. Ce dernier méfait est sorti du chapeau lundi soir 12 décembre, au Conseil municipal.

Les élus du groupe « Des Socialistes pour Conflans » et du groupe « Conflans Energie Populaire » ont voté contre cette délibération.



## Au menu, c'est tous les mois Budget !

Cela n'est pas normal car la construction d'un budget, c'est d'abord le débat des orientations budgétaires au dernier trimestre de l'année N-1, au cours duquel le maire fixe ses grands choix pour l'année N. Dans les trois premiers mois de l'année N a lieu le vote du budget primitif sur les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce budget doit être sincère, en équilibre et prévoir au plus juste tout ce qui a été décidé. Il peut être modifié marginalement en cours d'année pour tenir compte des aléas ou des changements de détail dans les recettes ou les dépenses. Au début de l'année N+1 a lieu l'établissement du compte administratif qui constate l'exécution du budget de l'année N et qui solde les comptes.

Si tout est bien travaillé en amont du budget primitif et si le budget est sincère, il n'y a pas lieu de le modifier de façon importante en cours d'année sauf ajustements de détail.

Or, au Conseil municipal, les élus sont régulièrement saisis par le maire pour des modifications budgétaires et surtout pour des transferts des postes investissement aux postes fonctionnement portant parfois sur des montants importants.

Nous nous interrogeons et cela nous confirme plutôt dans notre conviction que les difficultés financières de la commune dénoncées par la majorité de droite en début d'année pourraient avoir été exagérées pour faire passer la pilule des restrictions des services aux conflanais.



## Centre aquatique :

**loi et respect des usagers, qui peut le moins peut le plus !!!**

Le Maire soumettait le 12 décembre au Conseil municipal une délibération visant à restreindre le nombre de fermetures techniques du centre aquatique, passant de deux par an à une seule, ceci pour se mettre en conformité avec une nouvelle législation en la matière. Comme le faisait remarquer en séance notre collègue élue du groupe Des Socialistes pour Conflans ([voir texte de l'intervention](#)), si fermer une fois de moins signifie à l'évidence augmenter ses recettes pour la société gestionnaire de la piscine, et en conséquence pour la Ville, cela doit-il se faire au détriment de la qualité du service rendu ?

Ce centre aquatique est très prisé par les conflanais, et les fréquentations sont très élevées. Tant mieux pour notre population. Mais plus il y a de monde, plus les déchets inhérents à une piscine de cette importance sont nombreux...Ceux qui fréquentent assidûment cet espace ne nous contrediront pas. Deux fermetures techniques pour vidange des bassins et nettoyage des canalisations sont indispensables pour le confort des usagers. Faire de l'argent, même dans un cadre parfaitement réglementaire, ne peut en aucun cas justifier une diminution de la qualité du service public.

## Primaires citoyennes



**PRIMAIRES  
CITOYENNES**

**22 - 29 JANVIER 2017**

Les Primaires citoyennes visent à désigner un candidat unique de la gauche et des écologistes pour l'élection présidentielle de 2017.

Elles se dérouleront les dimanches 22 et 29 Janvier 2017.

A Conflans, ces primaires se tiendront de 9h à 19h :

- Mairie Centrale Salle Jean Maurice Le Brun 63, rue Maurice Berteaux
- Ecole Maternelle Le Confluent 27, Rue Paul Bert
- Ecole Élémentaire Chennevières 16 Bis, rue du Général Sarrail

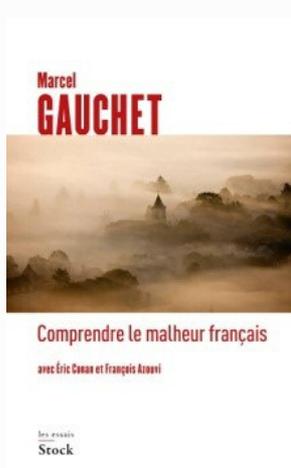
Pour voter, il faut être de nationalité française, être inscrit sur les listes électorales, présenter une pièce d'identité.

Chaque électeur aux primaires devra accepter l'engagement de reconnaissance dans les valeurs de la Gauche et des Écologistes et contribuer aux frais d'organisation des Primaires soit 1 Euro par tour.

Plus d'informations sur : <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>

*Tribune libre VAC janvier Groupe « Des Socialistes pour Conflans »*

# Fiche de lecture



Comprendre le malheur français

Ed Stock

Il y a un malheur français, bien spécifique à notre pays : pourquoi sommes-nous les champions du monde du pessimisme et du mécontentement de nous-mêmes ? Pourquoi vivons-nous notre situation, notre place dans l'Europe et le monde, comme un malheur incomparable ?

Marcel Gauchet aborde ce problème d'une façon originale, en procédant d'abord à un vaste examen historique, qui le conduit du XVIIe siècle, jusqu'à la période immédiatement contemporaine.

Au passage, l'auteur analyse en profondeur le règne de De Gaulle et celui de Mitterrand, l'un et l'autre matriciels pour comprendre notre présent. Puis Marcel GAUCHET s'attaque aux ressorts de la société française d'aujourd'hui, dont il dissèque les maux.



[Se désabonner](#)

Section PS Conflans Sainte Honorine  
98 av Carnot  
78700 Conflans Sainte Honorine